

## Communication à la presse sur la signature des accords entre la CEE et les États membres de l'AELE non candidats à l'adhésion (Bruxelles, 21 juillet 1972)

**Légende:** Le 21 juillet 1972, le secrétariat général du Conseil des Communautés européennes informe la presse du programme de la cérémonie de signature des accords entre la Communauté économique européenne (CEE) et les États membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE) non candidats à l'adhésion.

**Source:** Archives historiques du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, Rue de la Loi 175. Fonds CEE et CEEA, CM2. CM2 1972. Dossier concernant les accords entre la CEE et les États de l'AELE non candidats de l'adhésion (Autriche, Islande, Portugal, Suède, Suisse). Signés le 22.07.1972, CM2/1972-1621.

Communication à la presse, 1340/72 (Presse 62). Bruxelles: Conseil des Communautés européennes - Secrétariat général, 21.07.1972. 7 p.

**Copyright:** (c) Union européenne, 1995-2012

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/communication\\_a\\_la\\_presse\\_sur\\_la\\_signature\\_des\\_accords\\_entre\\_la\\_cee\\_et\\_les\\_etats\\_membres\\_de\\_l\\_aele\\_non\\_candidats\\_a\\_l\\_adhesion\\_bruelles\\_21\\_juillet\\_1972-fr-e910c62f-cd15-4c47-9e9d-402dc0b8b286.html](http://www.cvce.eu/obj/communication_a_la_presse_sur_la_signature_des_accords_entre_la_cee_et_les_etats_membres_de_l_aele_non_candidats_a_l_adhesion_bruelles_21_juillet_1972-fr-e910c62f-cd15-4c47-9e9d-402dc0b8b286.html)

**Date de dernière mise à jour:** 07/09/2012

## Communication à la presse (Bruxelles, 21 juillet 1972)

La cérémonie de signature des Accords avec l'Autriche, l'Islande, le Portugal, la Suède et la Suisse ainsi que des Accords additionnels avec le Liechtenstein, aura lieu le samedi 22 juillet 1972 à 10h.00 dans la grande salle du Palais d'Egmont à Bruxelles.

Le Gouvernement finlandais, ayant présenté sa démission au Président de la République, a chargé le Chef de sa Mission auprès des Communautés Européennes d'informer le Président du Conseil et de la Conférence des Etats membres que, dans ces circonstances, il n'était pas en mesure de procéder à la signature des Accords entre la Finlande et la Communauté Economique Européenne d'une part, et les Etats membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, d'autre part, Accords dont le paraphe est intervenu le 21 juillet 1972.

La signature des Accords avec la Finlande interviendra dans les meilleurs délais.

La cérémonie de signature sera présidée par M. W.K.N. SCHMELZER, Président en exercice du Conseil des Communautés Européennes et de la Conférence des Etats membres. Les délégations de la Communauté, des 6 Etats membres, des 4 Etats adhérents et des 5 Etats contractants, composées de Ministres, Secrétaires d'Etat, Ambassadeurs et hauts fonctionnaires, seront conduites par leurs plénipotentiaires :

### Conseil de la Communauté Economique Européenne

- S.E. Monsieur W.K.N. SCHMELZER  
Président du Conseil  
Ministre des Affaires Etrangères du Royaume des Pays-Bas

- M. Jean-François DENIAU  
Membre de la Commission

- M. Edmond P. WELLENSTEIN  
Chef de la Délégation de la Commission aux négociations

\*

\* \*

### Pays-Bas

- S.E. Monsieur Th. E. WESTERTERP  
Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères

### Belgique

- S.E. Monsieur Pierre HARMEL  
Ministre des Affaires Etrangères

### Allemagne

- S.E. Monsieur Sigismund von BRAUN  
Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères

### France

- S.E. Monsieur Maurice SCHUMANN  
Ministre des Affaires Etrangères

Italie

- S.E. Monsieur Giuseppe MEDICI  
Ministre des Affaires Etrangères

Luxembourg

- S.E. Monsieur Gaston THORN  
Ministre des Affaires Etrangères

Commission

- M. Jean-François DENIAU (pour C.E.C.A.)  
Membre de la Commission

- M. Edmond P. WELLENSTEIN (pour C.E.C.A.)  
Chef de la délégation de la Commission aux négociations

\*

\* \*

Royaume-Uni

- S.E. Monsieur Geoffrey RIPPON  
Chancelier du Duché de Lancaster

Irlande

- S.E. Monsieur Sean P. KENNAN  
Ambassadeur, Chef de la Mission d'Irlande auprès des Communautés Européennes

Danemark

- S.E. Monsieur Finn O. GUNDELACH  
Ambassadeur, Chef de la Mission du Danemark auprès des Communautés Européennes

Norvège

- S.E. Monsieur Andreas CAPPELEN  
Ministre des Affaires Etrangères

\*

\* \*

Autriche

- S.E. Monsieur Bruno KREISKI  
Chancelier fédéral de la République d'Autriche

- S.E. Monsieur Josef STARIBACHER  
Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de l'Industrie

Islande

- S.E. Monsieur Einar AGUSTSSON

Ministre des Affaires Etrangères

- Monsieur Thorhallur ASGEIRSSON  
Secrétaire General du Ministère du Commerce, Chef de la délégation islandaise aux négociations

#### Portugal

- S.E. Monsieur Ruy D'ESPINEY PATRICIO (pour la C.E.E. et la C.E.C.A.)  
Ministre des Affaires étrangères

- S.E. Monsieur Ruy TEIXEIRA GUERRA (pour la C.E.E.)  
Ambassadeur de Portugal, Chef de la délégation portugaise aux négociations

#### Suède

- S.E. Monsieur Krister WICKMAN (pour la C.E.E. et la C.E.C.A.)  
Ministre des Affaires Etrangères

- S.E. Monsieur Sverker ASTROEM (pour la C.E.E.)  
Ambassadeur, Chef de la délégation suédoise aux négociations

#### Suisse

- S.E. Monsieur Ernst BRUGGER (pour la C.E.E. et la C.E.C.A.)  
Chef du Département fédéral de l'Economie publique

- S.E. Monsieur Paul R. JOLLESS (pour la C.E.E.)  
Ambassadeur, Directeur de la Division fédérale du Commerce  
Chef de la délégation suisse aux négociations

- S.E. Monsieur Paul H. WURTH (pour la C.E.E.)  
Ambassadeur, Chef de la Mission suisse auprès des Communautés Européennes

#### Liechtenstein

- S.E. Monsieur Alfred HILBE (pour la C.E.E. et la C.E.C.A. - accords additionnels)  
Chef du Gouvernement princier et Ministre des Affaires Etrangères

\*

\* \*

Participeront également à la cérémonie,

M. Joseph LUCIUS, Vice-Président de l'Assemblée des Communautés Européennes ; M. Pentti TALVITIE, Chef de la Mission de Finlande auprès des Communautés Européennes, ainsi que M. Bengt RABAEUS, Secrétaire Général et M. Alfred WACKER, Secrétaire Général adjoint de l'Association Européenne de Libre Echange.

\*

\* \*

La cérémonie de signature se déroulera comme suit :

- Déclaration d'ouverture de la cérémonie et discours du Président en exercice du Conseil des Communautés Européennes et de la Conférence des Etats membres

- Discours de M. Jean-François DENIAU, Membre de la Commission des Communautés Européennes

- Signature des Accords <sup>(1)</sup>

1. Accord entre la Communauté Economique Européenne et

la République d'Autriche

la République d'Islande

la République Portugaise

le Royaume de Suède

la Confédération Suisse

2. Accord intérimaire entre la Communauté Economique Européenne et la République d'Autriche

3. Accord additionnel sur la validité pour la Principauté de Liechtenstein de l'Accord entre la Communauté Economique Européenne et la Confédération Suisse, du 22 juillet 1972

4. Accord entre les Etats membres et adhérents de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, d'une part, et

la République d'Autriche

la République Portugaise

le Royaume de Suède

d'autre part

5. Accord entre les Etats membres et adhérents de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et

la Confédération Suisse

la République d'Islande

6. Accord intérimaire entre les Etats membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et

la République d'Autriche

7. Accord additionnel sur la validité pour la Principauté de Liechtenstein de l'Accord entre les Etats membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et la Confédération Suisse, du 22 juillet 1972.

ainsi que les Accords finaux.

- Allocutions des Chefs de délégations des Etats contractants

- Autriche

- Islande

- Portugal

- Suède

- Suisse

- Liechtenstein

- Déclaration de clôture de la cérémonie par le Président en exercice du Conseil des Communautés Européennes et de la Conférence des Etats membres.

A l'issue de la cérémonie <sup>(2)</sup>, une réception sera offerte par le Gouvernement belge dans les salons du Palais d'Egmont.<sup>(3)</sup>

\*

\* \*

Par la signature de ces Accords, qui interviennent 6 mois après la conclusion, le 22 janvier 1972, des Traités d'Adhésion, la Communauté a concrétisé la volonté qu'avaient confirmée dès la Conférence de La Haye en 1969, les Chefs d'Etat et de Gouvernements d'établir des liens étroits avec les Etats de l'A.E.L.E, qui, tout en ne souhaitant pas se joindre à la Communauté, désiraient maintenir ou établir avec elle des relations spéciales.

<sup>(1)</sup> Pendant la signature proprement dite, les représentants de la presse filmée et de la télévision pourront, par petits groupes, accéder à l'intérieur de la table de signature.

<sup>(2)</sup> Les photographes qui désirent prendre la photo officielle peuvent, en passant par la salle de presse, se rendre à l'escalier d'honneur où se rassembleront les Chefs des délégations.

<sup>(3)</sup> La presse est invitée à cette réception